

Séance publique du 19 mai 2003

Délibération n° 2003-1221

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2003 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service réalisation budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 avril 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2003 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

I- Budget principal - section de fonctionnement

Pour mettre en œuvre le versement d'une subvention à la commune d'Ecully, décidé par le Bureau le 2 décembre 2002, dans le cadre de la gestion de proximité dans les DSU, il est nécessaire de transférer 6 000 €, des crédits inscrits, à titre prévisionnel, pour divers OPAC, sur la même opération (renvoi n° 1).

Par rapport séparé, il est demandé au Conseil d'accorder une subvention de 3 050 € à l'association Amitiés communautaires soutenue par la Communauté urbaine depuis 1994 pour son action pour la prévention de l'alcoolisme. De plus, la participation communautaire, à l'association du personnel Arlyco, n'a pas été inscrite au budget primitif 2003, contrairement à l'engagement pris par le conseil de Communauté le 14 juin 1993.

Le financement de ces deux subventions serait assuré par un prélèvement sur l'inscription budgétaire prévisionnelle concernant la participation communautaire au syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes (renvoi n° 2).

Le 18 janvier 2000, le Tribunal de grande instance a estimé que les travaux d'isolation phonique devant être réalisés par le syndicat des copropriétaires du groupe immobilier Clos Beauregard, à la suite du réaménagement et du prolongement de l'avenue Gadagne à Saint Genis Laval, étaient à la charge de la Communauté urbaine. Par rapport séparé, il est proposé d'approuver l'indemnisation correspondante, soit 2 832,68 €. Cette charge exceptionnelle serait couverte par une diminution du budget consacré à l'entretien des bâtiments (renvoi n° 3).

Deux engagements en 2002, d'un montant total de 31 507,34 €, ont fait l'objet d'une procédure de rattachement de charges à tort. La régularisation intervient par l'émission d'un titre de recette au compte 771 800. L'équilibre de l'écriture est assuré par l'inscription d'une dépense imprévue de même montant (renvoi n° 4).

Pour sa participation au projet Interact, la Communauté urbaine a reçu une subvention de la Communauté européenne de 188 255 € en 2002. Le solde des crédits non utilisés à la fin de l'exercice 2002, soit 36 779,25 €, doit être réaffecté en 2003. Un prélèvement sur les dépenses imprévues est proposé au Conseil à cet effet au renvoi n° 5.

Exercice 2003 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0452 - gestion de proximité	- 6 000,00		
compte 657 340 subvention de fonctionnement aux Communes fonction 824 opération 0452 - gestion de proximité	6 000,00		
renvoi n° 2			
compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 93	- 8 136,00		
compte 657 480 subvention de fonctionnement à un organisme privé fonction 01	8 136,00		
renvoi n° 3			
compte 615 220 travaux d'entretien des bâtiments fonction 020	- 2 832,68		
compte 678 000 autres charges exceptionnelles fonction 822 opération 0027- Saint Genis Laval boulevard urbain ouest	2 832,68		
renvoi n° 4			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	31 507,34	compte 771 800 autres produits exceptionnels fonction 01	31 507,34
renvoi n° 5			
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération 0784 - Interact	36 779,25		
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	- 36 779,25		

II - Budget principal - section d'investissement

Dans le renvoi n° 6, il est proposé de mettre en place les crédits de dépenses et de recettes conformes aux crédits de paiement identifiés dans la programmation pluriannuelle d'investissement, pour l'année 2003, à la suite des différentes individualisations délibérées depuis le début de l'année.

Il s'agit, surtout en dépenses, de l'ouverture de chapitres budgétaires pour la réalisation de travaux confiés en mandat à la Communauté urbaine. Ces écritures concernent également la prévision d'encaissement de recettes pour les opérations suivantes :

- le concours financier Urban de 80 369,14 € affectés aux travaux pour le compte de tiers et relatifs à la sécurisation des parcs de stationnement dans le cadre du GPV de Vénissieux (convention du 5 juillet 1999),
- la contribution du Sytral versée pour les travaux de l'axe T1 à Vaulx en Velin, soit 144 675,22 € et de l'Etat à hauteur de 38 770,83 € (arrêté du 15 janvier 1998),
- les derniers versements de l'Etat (60 980 €) et de la ville de Lyon (762 245 €) pour la réalisation de la première tranche de l'aménagement de la montée de la grande Côte à Lyon 1er,
- le solde de paiement de la ville d'Ecully pour les équipements communaux réalisées pour son compte place de la Libération (285 842 €),
- le premier versement de la ville d'Oullins pour le traitement de la place Roger Salengro, conformément à la convention du 26 septembre 2002, soit 115 000 €.

L'annulation de mandats et de titres, émis sur les exercices antérieurs, et dans certains cas leur réémission suppose l'ouverture de plusieurs lignes budgétaires par décisions modificatives. Elles sont détaillées au renvoi n° 7.

Exercice 2003 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement - tableau n° 2

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 6			
compte 231 510 travaux de voirie	- 1 374,00		
compte 458 154 travaux pour compte de tiers Vaulx en Velin 2° tranche fonction 822 opération 0035 réseau intermédiaire	+ 1 374,00		
compte 211 200 terrains de voirie opération 0569 en attente d'affectation	+ 183 446,05	compte 132 600 subvention établissements publics fonction 822	+ 144 675,22
		compte 132 100 subvention de l'état opération 0035	+ 38 770,83
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	- 25 388,00		

compte 458 179 travaux pour compte de tiers Vaulx en Velin Sauveteurs	+ 25 388,00		
opération 0060 Vaulx en Velin DSU			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 1 189 436,14	compte 458 263 recette pour compte de tiers Ecully place de la Libération opération 0223 Ecully place Libération fonction 823	+ 285 842,00
		compte 458 269 recette compte de tiers montée Grande Côte fonction 824 opération 0286 Lyon 1er montée Grande Côte	+ 762 245,00
		compte 132 100 subvention établissements nationaux fonction 823 opération 0286	+ 60 980,00
		compte 458 258 recette compte de tiers Vénissieux stationnement opération 0061 Vénissieux DSU	+ 80 369,14
compte 231 510 travaux de voirie fonction 823 opération 0393 Oullins place Roger Salengro	- 115 000,00		
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569	+ 115 000,00		
compte 458 102 travaux pour compte de tiers place Roger Salengro opération 0393	+ 115 000,00	compte 458 202 recette pour travaux compte de tiers place Roger Salengro opération 0393	+ 115 000,00
renvoi n° 7			
compte 132 100 subvention établissements nationaux fonction 0824 opération 0060 Vaulx en Velin DSU	+ 1 530,84	compte 458 278 recette pour compte de tiers Grolières 2° tranche fonction 824 opération 0060	+ 1 530,84
compte 132 100 subvention établissements nationaux fonction 824 opération 0054 Oullins DSU	+ 76 971,36	compte 458 260 recette pour compte de tiers place de la Convention fonction 824 opération 0054	+ 76 971,36

compte 231 550 travaux sur ouvrages d'art fonction 822 opération 0028 BUE Saint Priest	+ 22 235,19	compte 231 550 travaux sur ouvrages d'art fonction 822 opération 0028	+ 22 235,19
compte 458 233 recette pour compte de tiers Lyon 7° - parc de Gerland fonction 824 opération 0265 Lyon 7° - parc de Gerland - 1ère tranche	+ 794,89	compte 458 233 recette pour compte de tiers Lyon 7° - parc de Gerland fonction 824 opération 0265	+ 794,89
compte 458 157 travaux pour compte de tiers Lyon 9° gestion proximité fonction 824 opération 0702 Lyon 9° - la Sauvegarde espaces extérieurs	+ 1 010,27	compte 458 176 travaux pour compte de tiers barre 550 fonction 824 opération 0704 Lyon 9° - la Duchère barre 550	+ 1 010,27
compte 134 500 participation pour non-réalisation aire de stationnement fonction 01	+ 9 738,90	compte 134 500 participation pour non-réalisation aire de stationnement fonction 01	+ 311,30
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement	- 9 427,60		

III - Budget principal - sections de fonctionnement et d'investissement

La construction de la salle 3000, opération inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007, a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme avec des crédits de paiement en 2003 qui comprenait outre les travaux de construction, les frais d'assurance dommage-ouvrage pour ce chantier. Hors, cette dépense relève de la section de fonctionnement (compte 616). Elle est estimée à 2 170 099 €. Il est indispensable de prévoir le transfert de cette somme en fonctionnement, ce qui suppose une diminution de l'autofinancement pour le même montant. Le détail des écritures est présenté au renvoi n° 8.

La Communauté urbaine a approuvé un échange de terrains avec la société SNC Sogeprom Lyon par délibération en date du 3 septembre 2001, dans le cadre des aménagements de la ZAC Sergent Michel Berthet à Lyon 9°. Les parcelles concernées sont situées rues Cottin et Antoine Bérout. L'acquisition faite par la collectivité représente une somme de 5 488,16 €. Le terrain remis est évalué à 16 891,35 € ; sa valeur historique est de 51,22 €. Une soulte de 11 403,19 € est à encaisser de la société SNC Sogeprom. Une plus-value résultant de la différence entre la valeur vénale et la valeur historique du bien vendu est également à enregistrer pour 16 840,13 € (renvoi n° 9).

Deux transactions pour l'acquisition à titre gratuit au bénéfice de la Communauté urbaine font l'objet d'inscriptions équilibrées en dépenses et en recettes, pour les sommes de 1 442,17 € et 4 862,97 €. Il s'agit d'intégrer dans le patrimoine de la Communauté urbaine, d'une part, une parcelle cédée par la ville de Chassieu, rue du Dauphiné, pour la requalification de la zone industrielle sud et, d'autre part, des terrains rues Garibaldi, Paul Bert, Bouchut, du Lac, Servient et boulevard Vivier Merle à Lyon 3°, remis par la SERL dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Part-Dieu. Ces inscriptions sont présentées au renvoi n° 10.

Les résultats du compte administratif 2002 qui sont présentés au Conseil par rapport séparé obligent à une correction des prévisions ouvertes au budget primitif, pour l'annuité 2003, relative à l'amortissement des subventions d'équipement reçues. L'ajustement, pour 10 508 €, sur les deux sections, en dépenses sur le compte 139 et en recettes sur le compte 777, peut être financé à partir des lignes de dépenses imprévues. Le détail de ces propositions est présenté au renvoi n° 11.

Exercice 2003 - budget principal - intersections - tableau n° 3

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 8			
compte 231 310	- 2 170 099,00	compte 021 000	- 2 170 099,00
constructions neuves fonction 824		virement de la section de fonctionnement	
opération 0539 Lyon 6° - salle 3000		fonction 01	
compte 616 610 assurances dommages ouvrages fonction 01	+ 2 170 099,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 2 170 099,00		
renvoi n° 9			
compte 675 100 charges exceptionnelles fonction 822 opération 0499	+ 51,22	compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0499 acquisitions foncières préparatoire voirie	+ 51,22
compte 211 100 terrains nus fonction 824 opération 0073 travaux primaires des ZAC conventionnées	+ 5 488,16	compte 778 100 produits exceptionnels fonction 824 opération 0073	+ 16 891,35
compte 676 100 charges exceptionnelles fonction 01	+ 16 840,13	compte 192 000 différences sur réalisations fonction 01	+ 16 840,13
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement	+ 11 403,19		
renvoi n° 10			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 824 opération 0280 Chassieu requalification ZI opération 0206 Lyon 3° - secteur de la Part-Dieu	+ 1 442,17 + 4 862,97	compte 132 800 autres subventions d'équipement non transférables fonction 824 opération 0280 opération 0206	+ 1 442,17 + 4 862,97

renvoi n° 11			
compte 139 120 subvention équipement transférée de la région fonction 01	+ 10 508,00		
compte 020 000 fonction 01 dépenses imprévues d'investissement	- 10 508,00		
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	+ 10 508,00	compte 777 000 quote-part des subventions d'investissement fonction 01	+ 10 508,00

IV - Budget annexe du restaurant communautaire - section de fonctionnement

La participation, au comité social, pour le personnel du restaurant administratif s'établirait à 7 591 €. Elle n'a pas été identifiée spécifiquement dans le budget primitif 2003. Un redéploiement de crédits est proposé à partir des inscriptions budgétaires pour la masse salariale (renvoi n° 12).

Exercice 2003 - décisions modificatives - budget annexe du restaurant communautaire - section de fonctionnement - tableau n° 4

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 12			
compte 641 110 rémunération du personnel titulaire fonction 020	- 7 591,00		
compte 657 480 subvention de fonctionnement à un organisme privé fonction 020	7 591,00		

V - Mouvements interbudgétaires

Les travaux d'aménagement de voirie s'accompagnent de travaux d'écoulement des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. Ces dépenses, prises en charge par le budget principal, sont incluses dans les prévisions budgétaires du budget primitif. Il convient de transférer ces prévisions dans le budget annexe de l'assainissement. Ce qui se comptabilise au moyen d'une subvention d'équipement. Le changement de prévision de la section d'investissement à la section de fonctionnement se fait par le biais du virement entre sections. Au total, ce sont 336 723 € qui diminuent le virement et sont transférés dans le budget annexe de l'assainissement.

Le coût de ces travaux s'élève respectivement pour :

- l'opération 0617 : DSU Lesire à Vaulx en Velin à 16 723 € (renvoi n° 13),
- l'opération 0402 : Irigny centre à 20 000 € (renvoi n° 14),
- l'opération 0682 : Voie nouvelle Saint Cyr Paris à Lyon 9° à 50 000 € (renvoi n° 15),
- l'opération 0368 : Voie nouvelle RD30-RD123 à Marcy l'Etoile à 250 000 € (renvoi n° 16).

Exercice 2003 - décisions modificatives - mouvements interbudgétaires - tableau n° 5

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 13			
budget principal compte 231 510	- 16 723,00	compte 021 000	- 16 723,00
travaux de voirie fonction 824 opération 0617 DSU Vaulx en Velin Lesire compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 16 723,00	virement de la section de fonctionnement fonction 01	
compte 657 150 subvention d'équipement fonction 811 opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie budget de l'assainissement compte 238 510 réseaux d'assainissement opération 0617 DSU Vaulx en Velin Lesire	16 723,00 16 723,00	 compte 131 200 subvention d'équipement opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	 16 723,00
renvoi n° 14			
budget principal compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0402 Irigny Centre compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01 compte 657 150 subvention d'équipement fonction 811 opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie budget de l'assainissement compte 238 510	- 20 000,00 - 20 000,00 20 000,00 20 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01 compte 131 200	- 20 000,00 20 000,00

réseaux d'assainissement opération 0402 Irigny Centre		subvention d'équipement opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	
renvoi n° 15 budget principal compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0682 Lyon 9° - voie nouvelle Saint Cyr Paris	- 50 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 50 000,00
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 50 000,00		
compte 657 150 subvention d'équipement fonction 811 opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	50 000,00		
budget de l'assainissement compte 238510 réseaux d'assainissement opération 0682 Lyon 9° voie nouvelle Saint Cyr Paris	50 000,00	compte 131 200 subvention d'équipement opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	50 000,00
renvoi n° 16 budget principal compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0368 Marcy l'Etoile voie nouvelle RD30/RD123	- 250 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonction- nement fonction 01	- 250 000,00
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 250 000,00		
compte 657 150 subvention d'équipement fonction 811 opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	250 000,00		
budget de l'assainissement compte 238 510 réseaux d'assainissement opération 0368 Marcy l'Etoile voie nouvelle RD30-RD123	250 000,00	compte 131 200 subvention d'équipement opération 0707 eaux pluviales sur travaux de voirie	250 000,00

Vu ledit dossier ;

Vu la décision du Bureau délibératif en date du 2 décembre 2002 ;

Vu ses délibérations en date des 14 juin 1993 et 3 septembre 2001 ;

Vu l'estimation du Tribunal de grande instance en date du 18 janvier 2000 ;

Vu les conventions en date des 5 juillet 1999 et 26 septembre 2002 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
budget principal - section de fonctionnement	58 906,69	58 906,69
011 - charges à caractère général	2 204 045,57	
022 000 - dépenses imprévues	5 236,09	
023 - virement à la section de fonctionnement	- 2 506 822,00	
657 150 - subvention d'équipement aux groupements	336 723,00	
657 340 - subvention de fonctionnement aux Communes	6 000,00	
657 350 - subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités	- 8 136,00	
657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés	8 136,00	
657 570 - fonds de concours aux autres établissements publics locaux	- 6 000,00	
67 - charges exceptionnelles	+ 19 724,03	
77 - produits exceptionnels		58 906,69
budget principal - section d'investissement	- 892 889,47	- 892 889,47
020 000 - dépenses imprévues d'investissement	- 8 532,42	
021 000 - virement de la section de fonctionnement		- 2 506 822,00
13 - subvention d'investissement	98 749,10	251 042,49
19 - différence sur réalisations d'immobilisation		16 840,13
21 - immobilisations corporelles	1 499 675,49	51,22
23 - immobilisations en cours	- 2 626 348,81	22 235,19
458 102 - travaux compte de tiers Oullins place Roger Salengro	115 000,00	
458 154 - travaux compte de tiers Vaulx en Velin - site propre 2° tranche	1 374,00	
458 157 - travaux compte de tiers - Lyon 9° - gestion proximité la Duchère	1 010,27	
458 176 - travaux compte de tiers - Lyon 9° - Barre 550		1 010,27
458 179 - travaux compte de tiers Vaulx en Velin les Cervelières - 3° tranche	25 388,00	
458 202 - recettes travaux compte de tiers - Oullins place Roger Salengro		115 000,00
458 233 - recettes travaux compte de tiers - Lyon 7° parc de Gerland	794,89	794,89
458 258 - recettes travaux compte de tiers - Vénissieux stationnement sécurisé Minguettes		80 369,14
458 260 - recettes travaux compte de tiers - Oullins place de la Convention		76 971,36
458 263 - recettes travaux compte de tiers - Ecully place de la Libération		285 842,00
458 269 - recettes travaux compte de tiers - Lyon 1er montée de la Grande Côte		762 245,00
458 278 - recettes travaux compte de tiers - Vaulx en Velin les Grolières 2° tranche		1 530,84

budget annexe de l'assainissement	336 723,00	336 723,00
13 - subventions d'équipement 23 - immobilisations en cours	336 723,00	336 723,00
budget annexe du restaurant communautaire - section de fonctionnement	0	
012 - charges de personnel 657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés	- 7 591,00 7 591,00	

2° - Modifie et complète l'état des subventions comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision	Montant DM ou virement (en €)	Total inscrit en 2003 (en €)
		budget principal			
657 570	824	Opacs du grand Lyon, du Rhône, de Villeurbanne, Office communautaire Porte des Alpes DSU gestion de proximité		- 6 000,00	616 215,00
657 340	824	commune d'Ecully DSU gestion de proximité	02/12/02	6 000,00	6 000,00
657 480	90	Association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises (APPEL) universités d'été de l'environnement	19/05/03	30 000,00	30 000,00
657 480	90	Association CREALYS incubateur d'entreprises des établissements d'enseignement et de recherche	07/04/03	- 30 000,00	159 922,00
657 480	90	Espace textile lyonnais soutien à la définition du programme du Pôle Textile de Vaise		- 53 500,00	0
657 480	90	union nationale des industries et des fabricants de l'ameublement(UNIFA) convention ARAMIS		- 6 500,00	8 500,00
657 480	90	syndicat professionnel de l'habillement Rhône-Alpes mise en place d'un centre de ressources des créateurs de la mode	19/05/03	60 000,00	96 000,00
657 380	90	Ecole normale supérieure (ENS) développement économique de Gerland	16/12/02	- 45 000,00	30 000,00
657 380	90	Etablissement français du sang développement économique de Gerland	16/12/02	45 000,00	45 000,00
657 380	90	chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) espace numérique d'entreprises		- 130 000,00	150 000,00
657480	90	association espace numérique d'entreprises	19/05/03	130 000,00	130 000,00
657 350	93	syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes		- 8 141,00	17 287,00

657480	01	association Amitiés communautaires	19/05/03	3 050,00	3 050,00
657480	01	Arlyco	14/06/93	5 086,00	5 086,00
657 550	22	Sivos de Ravareil		5,00	135,00
657 140	824	commune de Feyzin aire d'accueil des gens du voyage		- 10 550,00	0
657 140	824	commune de Mions aire d'accueil des gens du voyage		- 135 889,00	0
657 140	824	diverses communes aire d'accueil des gens du voyage		- 24 399,00	0
657 140	524	commune de Feyzin aire d'accueil des gens du voyage		10 550,00	10 550,00
657 140	524	commune de Mions aire d'accueil des gens du voyage		135 889,00	135 889,00
657 140	524	diverses communes aire d'accueil des gens du voyage		24 399,00	24 399,00
657 150	811	eaux pluviales budget de l'assainissement		336 723,00	1 836 723,00
657 480	01	budget annexe du restaurant comité social		7 591,00	7 591,00

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,